



Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans
le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2025

Soumis le 1er août 2025

Par la Ligue canadienne des compositeurs

Recommendations

1. Que le gouvernement du Canada consacre de façon permanente au moins 1 % de ses dépenses totales aux arts, à la culture et au patrimoine. Pour atteindre cet objectif dès l'exercice financier 2025-2026, le gouvernement devrait augmenter ses allocations de 330 millions de dollars, répartis comme suit :
 - a. Une augmentation de 140 millions de dollars au Conseil des arts du Canada;
 - b. Une augmentation de 190 millions de dollars au ministère du Patrimoine canadien.

Introduction

Fondée en 1951, la Ligue canadienne des compositeurs (LCC) est un organisme national de services aux arts dédié à la défense des intérêts des compositeur·trices et artistes sonores canadien·nes. Nous représentons plus de 600 membres à travers le pays, que nous soutenons dans le développement de carrières durables à l'échelle locale, nationale et internationale, en favorisant la créativité, la résilience et l'amélioration du paysage artistique au Canada. Nos membres créent des œuvres nouvelles, diverses et stimulantes qui non seulement s'inscrivent dans le patrimoine canadien, mais qui ressemblent, résonnent et vibrent comme le Canada de 2025.

Lettre de mandat

Nous croyons que notre recommandation s'inscrit directement dans les quatre grandes priorités énoncées par le premier ministre dans sa lettre de mandat adressée au Cabinet. Nous rappelons que la plateforme du Parti libéral s'est engagée à accroître le soutien aux artistes canadien·nes.

Un gouvernement dirigé par Mark Carney [...] appuiera des artistes et créateurs canadiens en augmentant le financement d'agences comme le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm, le Fond des médias du Canada et l'Office national du film en reconnaissance de l'importance des créateurs et des industries de création du Canada. Plus nous donnons vie à nos perspectives, mieux nous comprenons le Canada et plus nous pouvons montrer au monde ce qui rend le Canada fort.

Dans le but de concrétiser cette vision, nous soumettons humblement les arguments suivants pour démontrer en quoi notre recommandation est directement liée aux objectifs de ce gouvernement.

1) Protéger la souveraineté canadienne:

La culture d'une nation est le fondement de son identité et, ce faisant, elle renforce sa souveraineté. Le Canada ne fait pas exception à cette règle. Les artistes canadien·nes racontent des histoires canadiennes – des histoires qui aident les Canadien·nes à mieux se comprendre, à s'engager plus profondément dans leurs communautés et, ultimement, à renforcer leur propre sentiment de ce que signifie être canadien·ne.

À un moment où la souveraineté canadienne est menacée, il est essentiel de construire un Canada dans lequel toutes les Canadien·nes peuvent se permettre de participer au secteur des arts et de la culture, tant comme artistes et travailleur·euses culturel·les recevant un revenu décent, que comme spectateur·ices en mesure de payer le prix d'un billet. La théoricienne Shannon Litzenberger formule bien cet argument [ici](#).

Un sondage mené en 2023 par Fête de la culture auprès de la population canadienne vient renforcer cet argument :

- Plus de 80 % des 1 156 répondant·es :
 - o estiment que les arts et la culture contribuent à l'économie et à la qualité de vie du Canada, tout en affirmant son caractère unique

- o reconnaissent que les arts et la culture rassemblent les Canadien·nes et favorisent un engagement communautaire significatif ;
- o affirment que notre secteur contribue à bâtir des communautés fortes et à créer de nouvelles opportunités ;
- o reconnaissent que les arts favorisent l'inclusion culturelle et sociale ;
- o soulignent que les arts et la culture jouent un rôle crucial dans l'éducation des enfants et dans la sensibilisation aux réalités culturelles.

Selon les données du [sondage ARTS de mai 2024, produit par Affaires / Arts, le Centre national des Arts et Nanos Research](#), près des deux tiers des Canadien·nes ont affirmé que la participation à des événements culturels avait eu un impact positif ou plutôt positif sur leur sentiment d'appartenance au Canada.

Ces statistiques démontrent clairement la valeur que les Canadien·nes accordent aux arts et à la culture dans la consolidation de notre souveraineté culturelle. Un investissement équivalant à 1 % des dépenses gouvernementales annuelles dans notre secteur constituerait une mesure concrète pour renforcer le sentiment collectif d'identité des Canadien·nes à un moment où notre souveraineté est menacée.

2) Réduire les dépenses liées au fonctionnement du gouvernement afin que les Canadien·nes puissent investir davantage dans les personnes et les entreprises qui construiront l'économie la plus forte du G7.

Bien que nous comprenions que le gouvernement du Canada cherche à réduire les dépenses liées aux projets gouvernementaux afin d'investir davantage dans le pays, nous tenons à souligner que le financement des arts constitue l'un des investissements les plus efficaces que le gouvernement puisse faire. Par exemple, au cours d'une année moyenne, le Conseil des arts du Canada consacre près de 90 % de son enveloppe parlementaire annuelle directement aux artistes et aux organismes artistiques canadiens. Ces personnes et ces organisations ne conservent pas ces fonds : elles les réinjectent immédiatement dans l'économie canadienne sous forme de dépenses courantes, de salaires, de cachets, de frais de production, etc.

Plus explicitement, les investissements dans les arts offrent un rendement tangible et significatif pour le gouvernement du Canada. Des données récentes de [Hill Strategies](#) indiquent qu'en 2022, le secteur culturel représentait 3 % du PIB canadien, soit à peu près l'équivalent de l'extraction pétrolière et gazière. Rien qu'au premier trimestre de 2025, les arts et la culture [ont contribué](#) pour plus de 16,5 milliards de dollars au PIB du Canada.

Le Conseil des arts du Canada a évalué son impact économique spécifique et conclut que :

- **Retour sur investissement de 600 %**
 - o Pour chaque nouveau dollar investi par le Conseil dans des organismes recevant un financement de base entre 2016 et 2024, ces organismes ont contribué 5,75 \$ directement à l'économie.
- **1,5 milliard de dollars dépensés dans les communautés**
 - o Les organismes artistiques financés par le Conseil ont généré 1,5 milliard de dollars d'activités économiques dans les communautés locales à travers le Canada.

- **Les touristes culturels dépensent trois fois plus**

- o Il est prouvé que les touristes attiré·es par les arts et la culture prolongent leur séjour et dépensent davantage dans les économies locales.

Si le gouvernement souhaite réellement faire croître l'économie du Canada pour qu'elle devienne la plus forte du G7, un investissement de 1 % dans les arts, incluant 330 millions de dollars dès cet exercice financier, est essentiel.

3) Attirer les meilleurs talents du monde pour contribuer à la croissance de notre économie

Des théoricien·nes comme Richard Florida soutiennent depuis longtemps que les professionnel·les de la création contribuent à stimuler l'économie. Les personnes qui travaillent dans les domaines du droit, des services financiers, de la médecine, des affaires, de la technologie, entre autres, sont attirées par des lieux où la vie culturelle est dynamique. Elles veulent vivre dans des villes où elles peuvent assister à des concerts stimulants, à des productions théâtrales engageantes et visiter des galeries d'art intéressantes. En d'autres termes, les meilleurs talents du monde cherchent à s'établir là où ils peuvent s'épanouir pleinement en participant à la vie communautaire par l'entremise des arts et de la culture.

Le nombre de travailleur·euses du secteur culturel n'a rien de marginal. Lors du recensement de 2021, 850 000 Canadien·nes se sont identifié·es comme travaillant dans des professions culturelles. Ce chiffre est comparable à l'ensemble du personnel hospitalier au pays, et plus du double de celui des personnes œuvrant dans l'agriculture. Le [communiqué](#) final du Sommet canadien des arts de cette année soulignait d'ailleurs que la culture représente une main-d'œuvre plus nombreuse que les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche réunis.

Investir dans les arts n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Ces investissements sont clairement liés à la croissance d'une économie forte et à l'attraction — et la rétention — des meilleurs talents au Canada.

4) Réduire le coût de la vie pour les Canadien·nes et les aider à aller de l'avant

La crise de l'abordabilité que traversent les Canadien·nes est largement documentée, et elle touche particulièrement les travailleur·euses du secteur des arts et de la culture.

[Un sondage](#) récent commandé par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel et réalisé par Hill Strategies Research révèle que la moitié (51 %) des artistes ayant répondu à l'enquête déclarent un revenu personnel total inférieur à 40 000 \$, et que seulement 7 % atteignent ou dépassent le seuil des 80 000 \$. Le stress financier est considéré comme très répandu (69 %). Dans les deux cas, les artistes PANDC sont plus susceptibles de vivre une précarité financière que les artistes blanc·hes (72 % des artistes PANDC déclarent des revenus inférieurs à 40 000 \$, et 85 % font état d'un stress financier). Fait significatif, les artistes identifient le [manque d'accès aux subventions](#) comme étant leur principal obstacle (68 %).

Plus inquiétant encore, lors du dernier cycle de subventions du programme Explorer et créer du Conseil des arts du Canada, [le taux de réussite global n'était que de 16,6 %](#). Combinée à

l'exigence du gouvernement fédéral d'imposer des réductions budgétaires à tous les ministères et agences gouvernementales, cette situation a instauré un climat de tension dans l'écosystème, où les allocations actuelles sont déjà insuffisantes pour assurer la stabilité d'un secteur en croissance, pourtant essentiel à la construction nationale.

De façon explicite, une réduction de 15 %, comme l'exige le ministre des Finances, du budget du Conseil des arts du Canada représenterait une coupure de 54 millions de dollars. Même en tenant compte de réductions administratives ou de personnel, une coupe de 50 millions au Conseil rendra la vie moins abordable pour les artistes, puisque leurs subventions et celles des organismes qui les emploient seront diminuées. Cela compliquera d'autant plus la capacité des artistes à raconter des histoires canadiennes, à renforcer l'identité canadienne et à promouvoir la souveraineté du Canada à l'international.

À l'inverse, ce qui est nécessaire, et ce qui a été promis dans la plateforme du Parti libéral, c'est un investissement additionnel et permanent au Conseil. Un tel investissement représente l'outil le plus efficace dont dispose le gouvernement pour améliorer l'abordabilité de la vie des travailleur·euses du secteur artistique. **La directrice générale du Conseil, Michelle Chawla, s'est engagée à ce que 100 % de tout nouvel investissement soit versé directement aux artistes et aux organismes artistiques canadiens. Cet investissement constitue, très littéralement, l'outil le plus efficace à la disposition du gouvernement du Canada.**

Respectueusement soumis,

Dr August Murphy-King
Directeur général, Ligue canadienne des compositeurs